



**ÉVOLUTION DE
L'OCCUPATION
DU SOL
PORTE DE
DRÔMARDÈCHE
1990-2020**

ÉVOLUTION DE
L'OCCUPATION
DU SOL

PAGE 8

ÉVOLUTION
DES ESPACES
ARTIFICIALISÉS

PAGE 12

ÉVOLUTION
DES ESPACES
AGRICOLES

PAGE 24

ÉVOLUTION
DES ESPACES
NATURELS ET
FORESTIERS

PAGE 30

ANNEXE

NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL - PAGE 34

LES ÉLÉMENTS ANALYSÉS ICI

CODES DANS LA NOMENCLATURE DE LA BD OCCSOL

Code 1	Espaces urbains et artificialisés : ensemble des espaces n'ayant pas de vocation agricole, naturelle ou forestière
Codes 11 et 12	Zones urbaines à vocation d'habitat ou mixte (dominante habitat)
Code 14	Zones à vocation économique : industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
Codes 141, 142, 143, 144, 145	Zones à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine
Codes 13, 15, 16, 17	Autres espaces artificialisés (équipements publics, routes, chantiers, parcs...)
Code 18	Espaces de transition. Ces espaces ne sont pas nécessairement artificialisés (délaisés, terrains vagues) mais n'ont pas de valeur agricole, naturelle ou forestière
Code 2	Espaces agricoles
Code 221	Vergers et petits fruits
Code 222	Vigne
Code 223	Maraîchage, cultures sous serre, horticulture
Code 3	Forêt
Code 4	Espaces naturels

Attention, pour l'année 1990, les classes 2, 3 et 4 n'ont pas été déclinées en niveau 3.

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE

Cette analyse s'appuie sur la base de données d'occupation du sol (BD OccSol) du Syndicat Mixte des Rives du Rhône.

Cette base de données, réalisée en 2010 et mise à jour régulièrement depuis (dernière actualisation en 2021 sur la base de l'orthophotographie 2020 du SMRR). Elle permet au territoire de disposer d'une donnée de qualité permettant de suivre l'évolution de l'occupation du sol sur les 30 dernières années.

Les années de disponibilité des couches d'occupation du sol sont 1990, 2000, 2009, 2015 et 2020.

Nomenclature : la BD OccSol est basée sur 3 niveaux d'information

- Niveau 1 : 4 classes (Artificialisé, Agricole, Forestier, Naturel)
- Niveau 2 : 17 classes (déclinaison des 4 classes de niveau 1)
- Niveau 3 : 52 classes (déclinaison des 17 classes de niveau 2)

Chaque classe d'occupation du sol se voit attribuer un numéro unique.

Le niveau de précision de la BD OccSol pris en compte correspond à tout type d'occupation d'une surface d'au moins 300 m².

La BD OccSol est réalisée à partir de traitements manuels des orthophotos aux différentes dates et avec le croisement d'autres données disponibles (bases de données thématiques, google street view...).

L'ARTIFICIALISATION

+31 %

Augmentation des espaces artificialisés entre 1990 (3 843,31 ha) et 2020 (5 037,27 ha), soit une augmentation de 1 194 ha

-39,4 ha/an

Baisse du rythme d'artificialisation annuel moyen entre 2015 et 2020 (22,5 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (61,9 ha/an)



88 %

Part de l'artificialisation qui s'est faite au détriment de l'agriculture depuis 1990

TRAJECTOIRE VERS LE ZAN*



421,8 ha

Surfaces artificialisées au cours des 10 dernières années (2010-2020)

211 ha

Surfaces maximum pouvant être artificialisées sur les 10 prochaines années pour réduire l'artificialisation de 50 %

-64 %

Diminution de l'artificialisation sur la période 2015-2020 (112,4 ha) par rapport à la période 2010-2015 (309,4 ha).
Une dynamique qui met le territoire sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de réduction de l'artificialisation fixés dans la loi climat et résilience

À l'échelle nationale, entre 2010-2015 et 2015-2019, la consommation annuelle moyenne d'espaces agricoles, naturels et forestiers a baissé de 22,6 %.
Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA. Attention, la méthodologie utilisée n'étant pas la même, la comparaison entre Porte de DrômArdèche et le niveau national est à prendre avec précaution.

*Zéro Artificialisation Nette

LES ESPACES À VOCATION D'HABITAT



34 à 68 %

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation globale selon les périodes depuis 1990

-64 %

Baisse du rythme annuel moyen de l'artificialisation à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 (9,6 ha/an) par rapport à la période 2009-2015 (26,4 ha/an)



26,3

Nombre de logements supplémentaires pour chaque hectare artificialisé à vocation d'habitat entre 2015 et 2020 contre seulement 12,8 entre 2009 et 2015. Cela est notamment lié à la mise en compatibilité des PLU avec le Scot

Part que représente l'habitat dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 68 % à l'échelle française.

Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.

LES ESPACES À VOCATION ÉCONOMIQUE*

31 %

Part que représente l'économie dans les surfaces artificialisées du territoire en 2020

→ 60 %

Part que représente l'économie dans l'artificialisation globale entre 2015 et 2020, en augmentation constante depuis 1990-2000 où elle ne représentait que 27 %



13,6 ha/an

Rythme d'artificialisation annuel moyen dû à l'économie entre 2015 et 2020, en augmentation par rapport à 2009-2015 (16,7 ha/an)

Part que représente l'économie dans l'artificialisation entre 2009 et 2019 : 26 % à l'échelle française.

Source : Portail de l'artificialisation du CEREMA.

*Artisanat, industrie, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine

LES ESPACES AGRICOLES

À
RETENIR



-4,8 %

(1 237,9 ha)
Perte d'espaces agricoles
entre 1990 et 2020



Division du rythme
annuel moyen de la perte
d'espaces agricoles entre
2015 et 2020 (-6,3 ha/an)
par rapport à la période
2009-2015 (-49,9 ha/an)



58 %

Part du territoire
de Porte de
DrômArdèche
couvert par des
espaces agricoles
en 2020

92 %

Perte d'espaces agricoles entre
2015 et 2020 qui se font au profit
de l'artificialisation alors que 60 %
de la perte se faisait au profit des
espaces forestiers et naturels entre
1990 et 2000



+45 %

Progression des
surfaces plantées de
vigne entre 2000 et
2020



1/3

Part des vergers des
Rives du Rhône qui
se trouvent sur Porte
de DrômArdèche en
2020



2 secteurs sur 6

Les secteurs de la Galaure (+ 3,3 ha/an) et de la côtière
rhodanienne (+ 2,2 ha/an) ont vu leurs surfaces agricoles
progresser entre 2015 et 2020



41 %

Part des nouvelles surfaces de cultures sous
serres et maraichages sur les Rives du Rhône
entre 2015 et 2020 qui l'ont été sur Porte de
DrômArdèche

LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS



+2,6 ha/an

Gain d'espaces forestiers entre 1990
et 2020. Toutefois les forêts ont reculé
de -16,5 ha/an entre 2015 et 2020

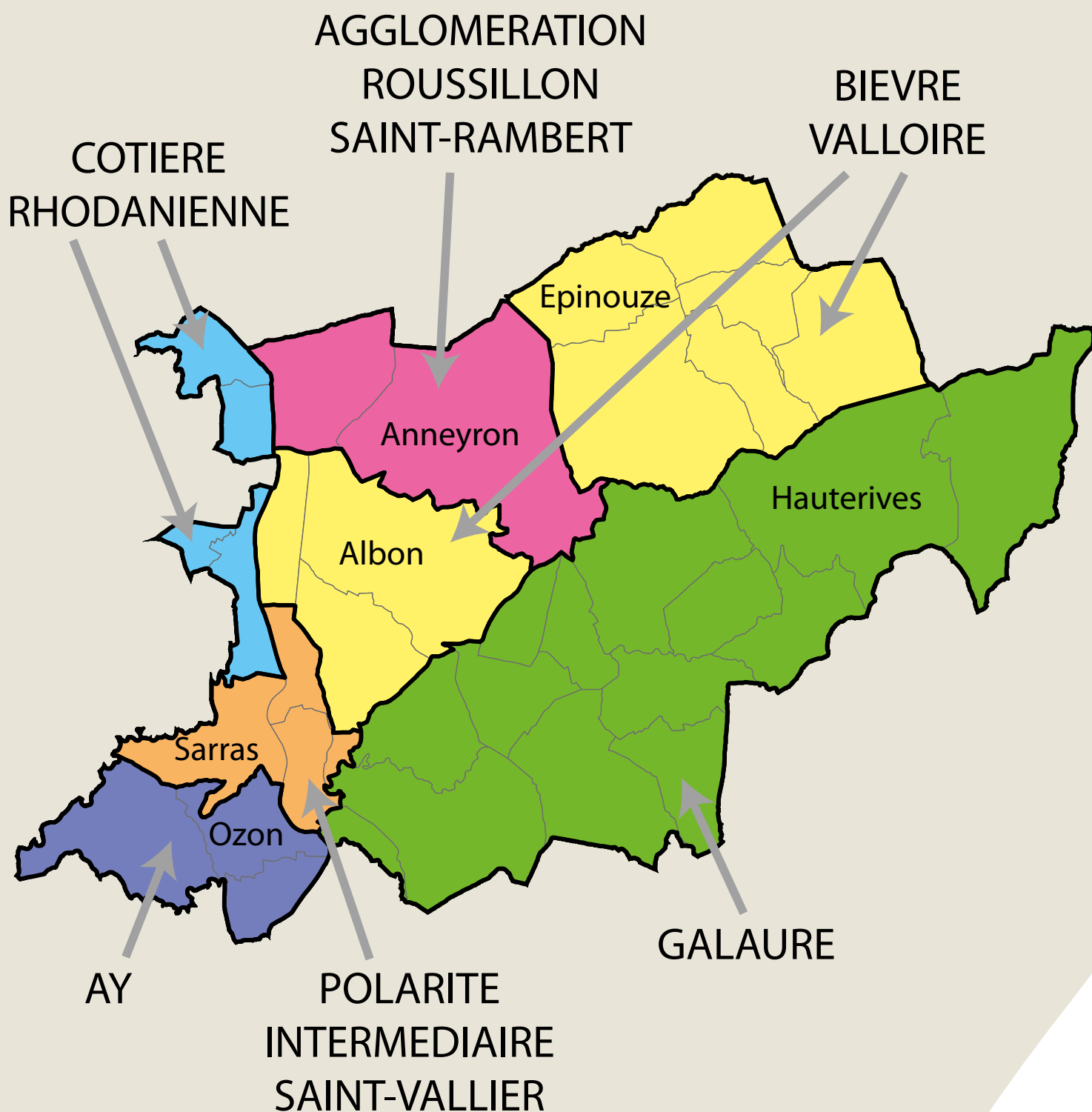


-1,2 ha/an

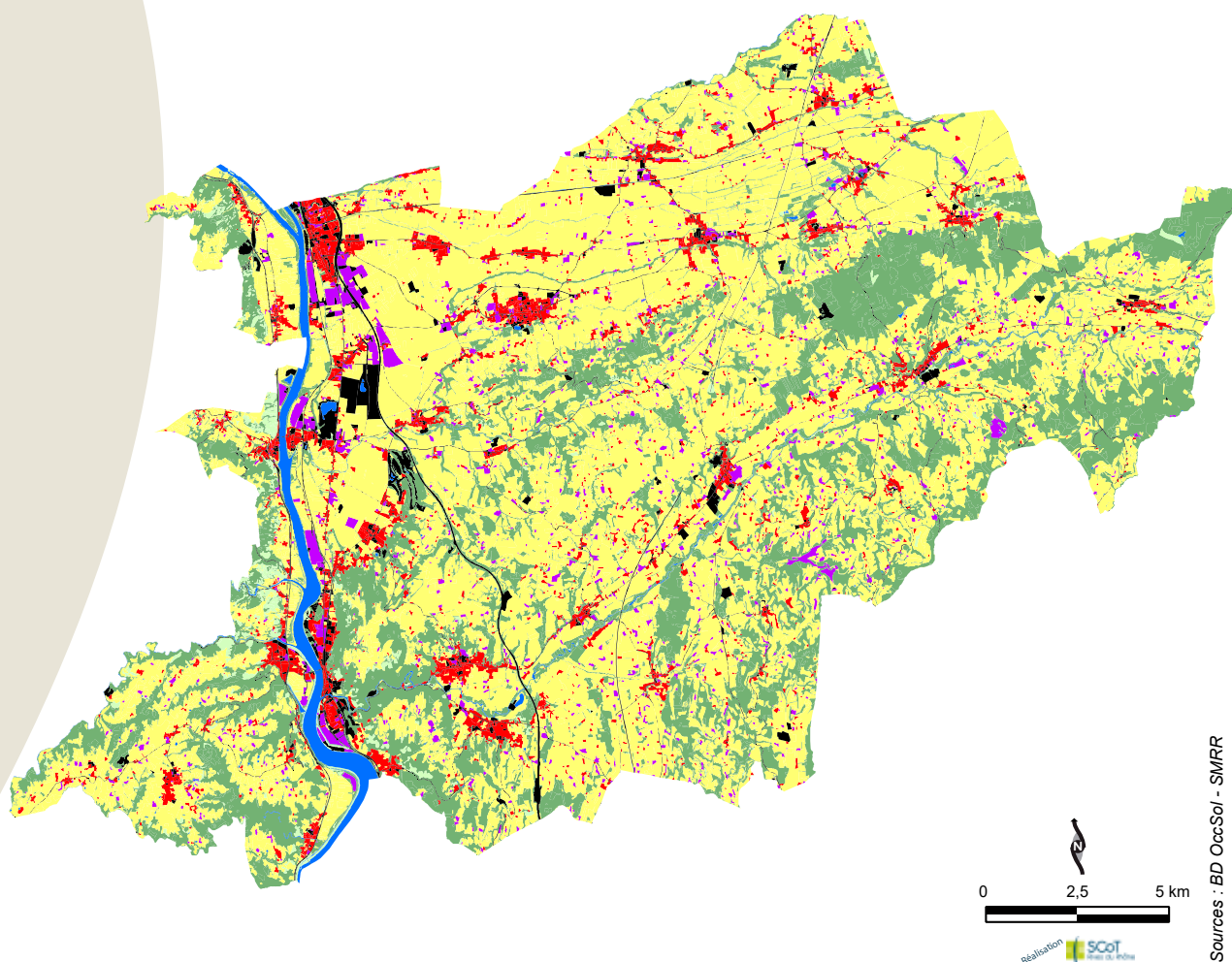
Perte d'espaces naturels
entre 1990 et 2020

27,2 %

Part du
territoire de Porte
de DrômArdèche
couvert par des
forêts en 2020



Le Scot des Rives du Rhône a défini des secteurs regroupant des communes ayant des caractéristiques et enjeux similaires. Les objectifs définis dans le Scot en termes de production de logements, de densités et d'accueil de population ont été adaptés sur chaque secteur en fonction des emplois et services présents, des enjeux paysagers, agricoles, de ressource en eau... Ces objectifs ayant un impact sur l'artificialisation future et les espaces naturels, agricoles et forestiers, il a été décidé de réaliser l'analyse de l'évolution de l'occupation du sol à l'échelle de ces secteurs en plus des échelles Rives du Rhône et EPCI.



Sources : BD OccSol - SMRR

Occupation du sol en 2020 - surfaces en ha et part du territoire concerné

Espaces urbains / artificialisés
5 037,3 ha

Dont :

■ *Espaces d'habitat / mixtes*
2 482,1 ha (5,9 %)

■ *Espaces économiques*
1 198,4 ha (2,8 %)

■ *Autres espaces artificialisés*
1 356,8 ha (3,2 %)

■ *Espaces agricoles*
24 553,7 ha (58 %)

■ *Espaces forestiers*
11 527 ha (27,2 %)

■ *Espaces naturels (en bleu, espaces en eau) - 1 185,2 ha (2,9 %)*

Autres espaces artificialisés : équipements publics, parcs, chantiers, routes,...

CHAPITRE

1



ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL

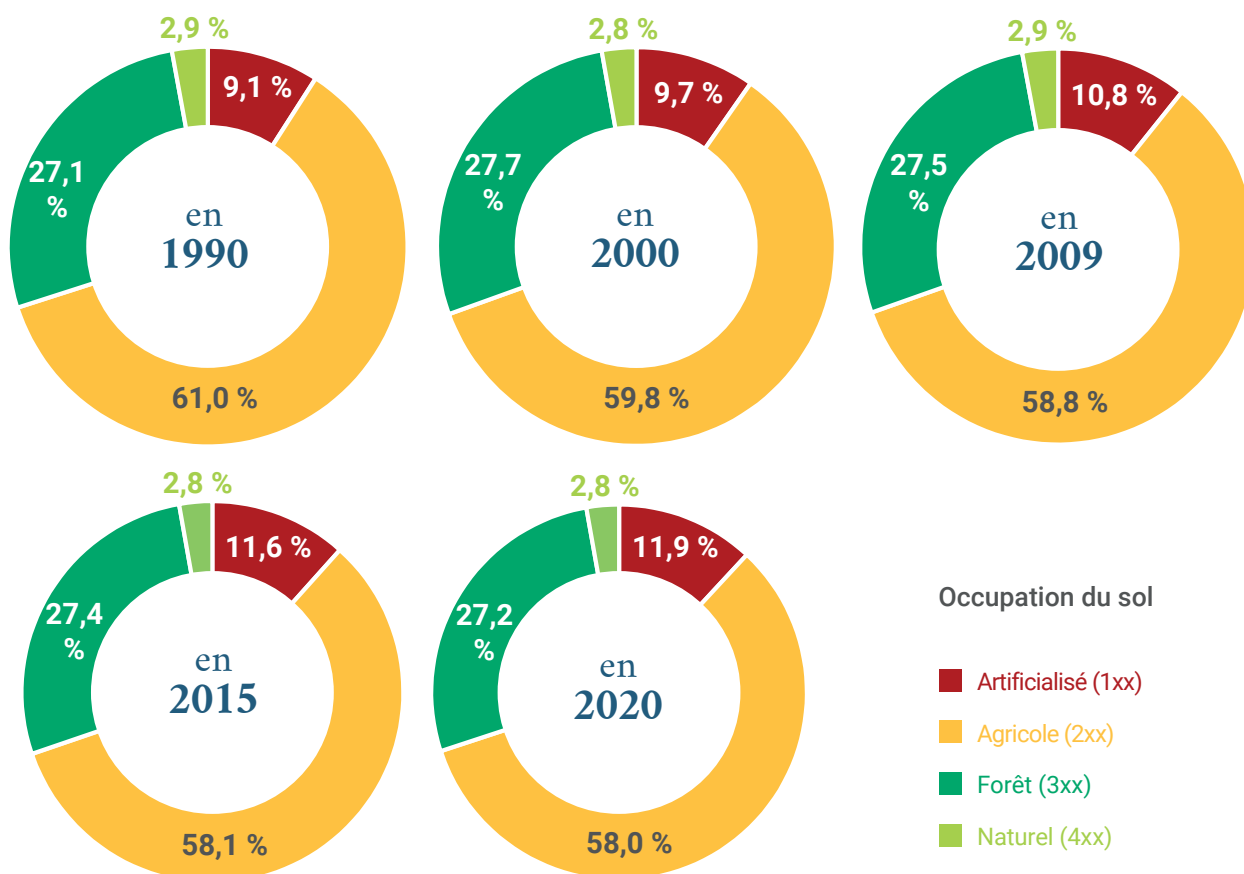
SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990	3 843,31	25 791,6	11 447,9	1 220,31
2000	4 110,71	25 283,3	11 727,8	1 181,33
2009	4 553,63	24 884,87	11 630,11	1 234,52
2015	4 924,89	24 585,26	11 609,43	1 183,54
2020	5 037,27	24 553,72	11 526,98	1 185,17

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Artificialisé (1xx)	Agricole (2xx)	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)
1990 à 2000	26,7	-50,8	28,0	-3,9
2000 à 2009	49,2	-44,3	-10,9	5,9
2009 à 2015	61,9	-49,9	-3,4	-8,5
2015 à 2020	22,5	-6,3	-16,5	0,3
2009 à 2020 (période d'analyse pour le ZAN)	44,0	-30,1	-9,4	-4,5

[OCCUPATION DU SOL PAR ANNÉE



[QUELQUES CHIFFRES CLÉS

	1990	2000 (estimée)	2009	2015	2020 (estimée)
Population	35 213	37 441	43 499	46 366	47 835
Logements	15 194	16 582	20 037	22 059	23 318
Emplois	non disponible	13 709	15 537	15 577	15 708

POUR LES ESPACES URBAINS ET ARTIFICIALISÉS

- Sur Porte de DrômArdèche, l'artificialisation progresse d'année en année. La tendance observée sur le territoire se situe dans la moyenne des Rives du Rhône avec une progression d'environ 31 % (1 194 ha) des espaces artificialisés en 30 ans entre 1990 (3 843,3 ha artificialisés) et 2020 (5 037,3 ha artificialisés).
- Entre 1990 et 2020, 22 % des surfaces artificialisées à l'échelle des Rives du Rhône l'ont été sur Porte de DrômArdèche.
- Un rythme d'artificialisation qui a fortement diminué au cours des 5 dernières années (2015-2020) par rapport aux tendances observées précédemment, notamment entre 2000 et 2015 :
 - Une baisse de 54 à 64 % du rythme d'artificialisation entre 2015 et 2020 (22,5 ha/an) par rapport aux périodes 2000-2009 (49,2 ha/an) et 2009-2015 (61,9 ha/an), soit une baisse proche de ce qui s'est observé à l'échelle du SMRR.
 - Un rythme d'artificialisation quasiment 2 fois moindre sur la période 2015-2020 (22,5 ha/an) qu'en moyenne sur les 30 dernières années – 1990-2020 – (39,8 ha/an).
- Cette tendance favorable depuis le milieu des années 2010 est notamment le résultat de l'application du Scot et de la mise en compatibilité des PLU.

Rappel

La progression sur les Rives du Rhône entre 1990 et 2020 a été d'environ 30 %, avec un gain de 5 461 ha de surfaces artificialisées

En 2020

Les surfaces artificialisées sur porte de DrômArdèche représentent 21,2 % des surfaces artificialisées des Rives du Rhône.

POUR LES ESPACES AGRICOLES

- Une baisse constante des surfaces agricoles d'année en année avec une perte d'environ 4,8 % (1 237,9 ha) d'espaces agricoles en 30 ans entre 1990 (25 791,6 ha) et 2020 (24 553,7 ha).
- Mais un rythme de perte d'espaces agricoles qui diminue d'année en année. Les espaces agricoles ont ainsi diminué 7 fois moins vite entre 2015 et 2020 (- 6,3 ha/an en moyenne) qu'entre 2000 et 2009 (- 44,3 ha/an) et 8 fois moins vite entre 2015 et 2020 qu'entre 2009 et 2015 (- 49,9 ha/an), soit à un rythme moins rapide qu'à l'échelle des Rives du Rhône. Toutefois, cela peut s'expliquer par un rythme de disparition d'espaces agricoles moins élevé sur Porte de DrômArdèche avant 2015 que ce qui a pu être observé à l'échelle des Rives du Rhône.
- En 2020, les surfaces agricoles occupent 58 % de Porte de DrômArdèche, soit 8 points de plus qu'à l'échelle des Rives du Rhône (50 %).

Rappel

Le rythme de pertes d'espaces agricoles à l'échelle des Rives du Rhône a diminué 14 fois moins vite entre 2015 et 2020 qu'entre 2009-2015 et 8 fois moins vite qu'entre 2000-2009.

POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Après une progression entre 1990 et 2000 (+ 279,9 ha soit + 28 ha/an), la forêt est en recul sur le territoire de Porte de DrômArdèche depuis 2000 avec une accélération sur la période 2015-2020 (- 16,5 ha/an).
- Depuis 1990, la forêt représente un peu plus du quart de la surface de Porte de DrômArdèche soit moins qu'à l'échelle des Rives du Rhône (un peu plus du tiers).
- Les espaces naturels sont stables sur la période 2015-2020 avec un gain d'environ 0,3 ha/an en moyenne alors qu'ils sont en baisse à l'échelle des Rives du Rhône.

CHAPITRE 2



ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
11x, 12x	Secteurs artificialisés à vocation principale d'habitat ou mixte
14x	Secteurs artificialisés à vocation économique (industrie, artisanat, commerce, tertiaire, infrastructures portuaires et fluviales, exploitations agricoles, installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine)
13x, 15x, 16x, 17x	Autres espaces artificialisés (réseaux et équipements de transports, bâtiments publics, zones de loisirs, parcs urbains, carrières, décharges, chantiers)
18x	Espaces urbains de transition : espaces sans vocation agricole, forestière ou naturelle mais n'ayant pas de vocation urbaine définie (délaissés, terrains vagues...)

À noter pour le code 14x, les chiffres sont aussi donnés pour les secteurs à vocation économique en enlevant les exploitations agricoles (code 146) et les installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaine (code 147).

Les chiffres de population, nombre de logements et d'emplois sont basés sur les données des recensements de l'INSEE avec des prolongations de tendances pour les années non disponibles (2000, 2020).

SURFACES EN HA

	Artificialisé (1xx)	dont Habitat (11x, 12x)	dont Économie (14x)	dont dans la classe économie : économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement (141, 142, 143, 144, 145)	dont Autres artificialisés (13x, 15x, 16x, 17x)	dont Espaces de transition (181)
1990	3 843,31	1 885,28	827,77	Non disponible	1 041,28	88,98
2000	4 110,71	1 976,56	902,71	352,75	1 129,59	101,84
2009	4 553,63	2 276,05	1 030,48	445,93	1 173,64	73,45
2015	4 924,89	2 434,27	1 130,62	499,29	1 218,46	141,54
2020	5 037,27	2 482,14	1 198,38	549,87	1 230,8	125,95

ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

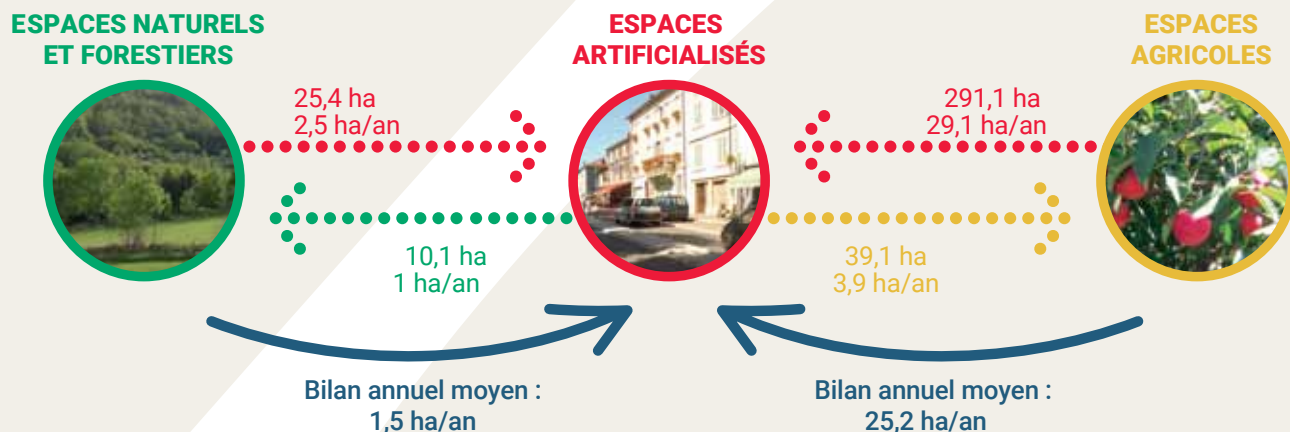
	Artificialisé (1xx)	Habitat (11x, 12x)	Économie (14x)	dont économie sans exploitations agricoles et installations énergétiques et traitement (141, 142, 143, 144, 145)	Autres artificialisés (13x, 15x, 16x, 17x)	Espaces de transition (181)
1990-2000	26,7	9,1	7,5	Non disponible	8,8	1,3
2000-2009	49,2	33,3	14,2	10,4	4,9	-3,2
2009-2015	61,9	26,4	16,7	8,9	7,5	11,3
2015-2020	22,5	9,6	13,6	10,1	2,5	-3,1
2009-2020 (période d'analyse pour le ZAN)	44,0	18,7	15,3	9,4	5,2	4,8

ÉVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION MOYENNE EN HA PAR AN PAR EPCI (POUR RAPPEL)

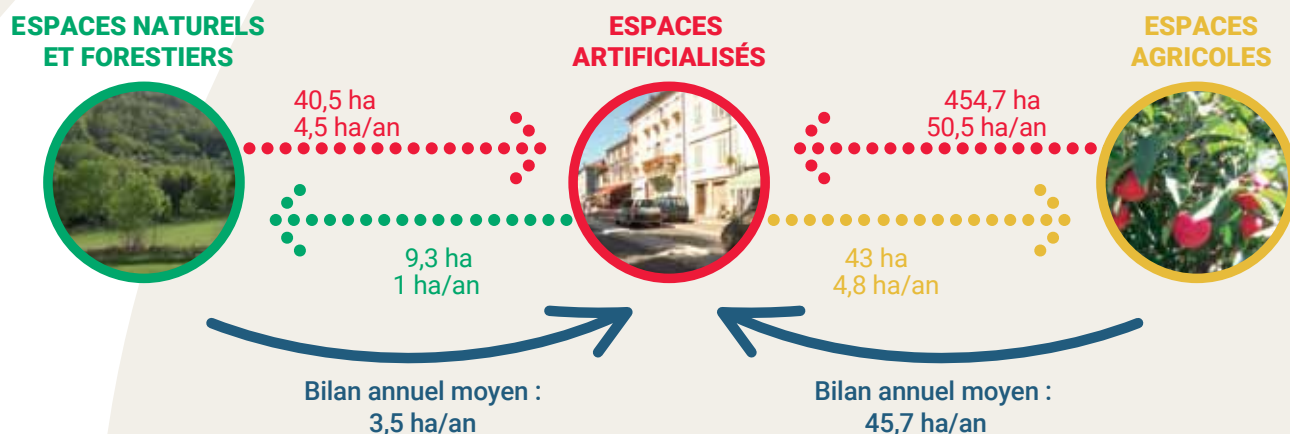
	Annonay Rhône Agglo	Vienne Condrieu Agglomération	Entre Bièvre et Rhône	Porte de DrômeArdèche	Pilat Rhodanien	Val d'Ay
1990-2000	47,8	25,0	23,3	26,8	9,0	8,1
2000-2009	47,1	47,9	72,6	49,6	13,4	8,3
2009-2015	32,9	54,1	67,9	61,9	9,5	10,4
2015-2020	23,7	18,7	26,5	22,5	4,6	3,1
2009-2020	28,7	38,0	49,1	44,0	7,3	7,1

ÉVOLUTION DES ESPACES ARTIFICIALISÉS SUR LES RIVES DU RHÔNE

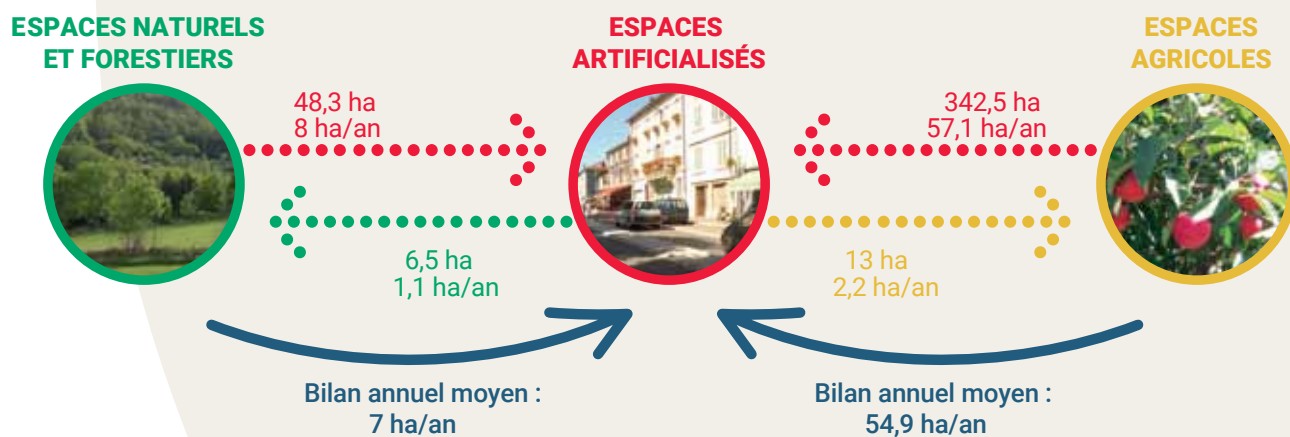
ENTRE 1990 ET 2000



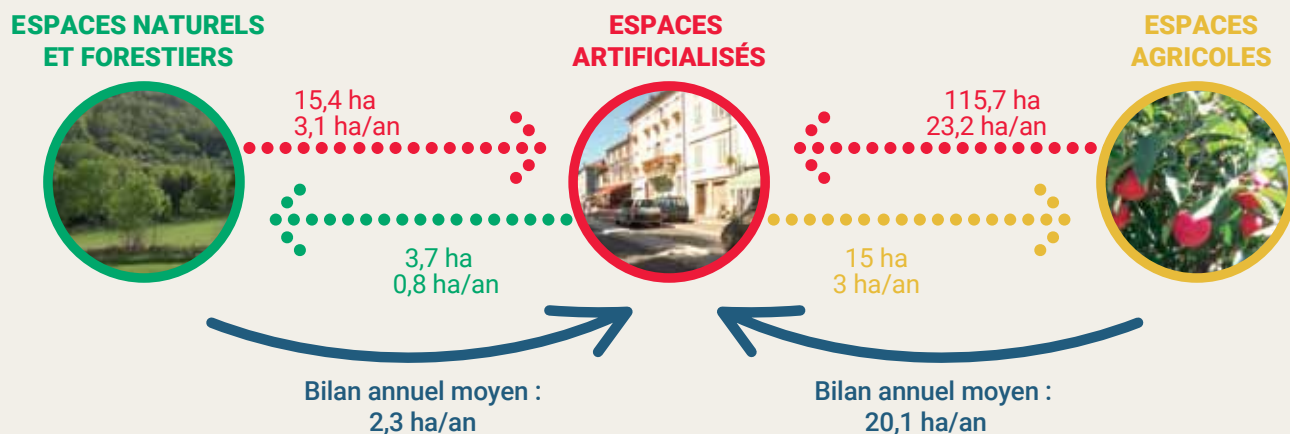
ENTRE 2000 ET 2009



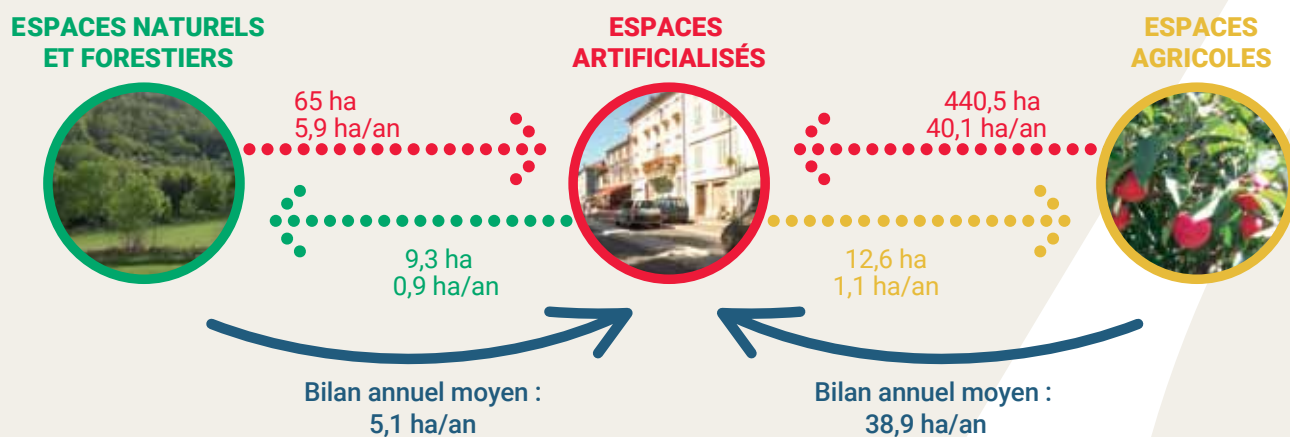
ENTRE 2009 ET 2015



ENTRE 2015 ET 2020

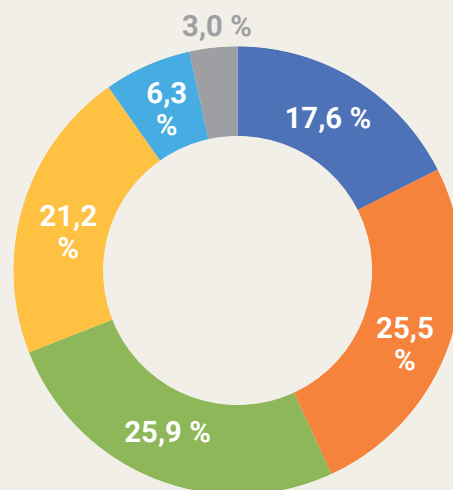
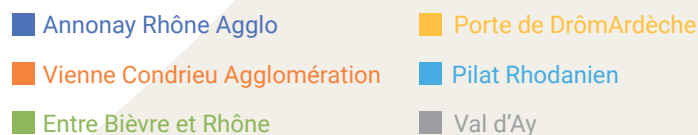


ENTRE 2009 ET 2020



POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES ARTIFICIALISÉS

Part des espaces artificialisés en 2020 par EPCI
à l'échelle des Rives du Rhône



- Depuis 1990, l'artificialisation se fait principalement (au minimum 88 %) au détriment des espaces agricoles.
- Depuis 1990, l'artificialisation des espaces naturels et forestiers est relativement stable avec toutefois une accélération sur la période 2009-2015.
- La reconquête d'espaces artificialisés par des espaces agricoles, naturels ou forestiers reste quant à elle marginale sur l'ensemble des périodes.
- L'artificialisation est en forte baisse ces dernières années sur Porte de DrômArdèche après avoir augmenté entre les périodes 2000-2009 et 2009-2015, comme cela s'observe à l'échelle des Rives du Rhône.



VERS LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE

La loi Climat et Résilience⁽¹⁾ fixe pour objectif pour la décennie à venir de diviser par 2 l'artificialisation par rapport aux tendances observées sur les 10 dernières années.

Sur ces 10 dernières années, 421,8 ha ont été artificialisés (un peu plus de la surface de la commune de Champagne). Ainsi, pour les 10 prochaines années, l'objectif pour le territoire est de ne pas artificialiser plus de 211 ha.

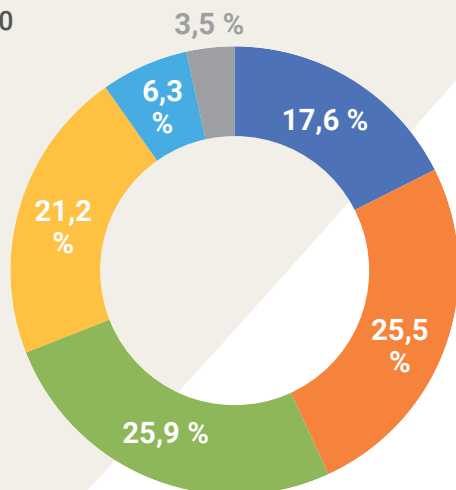
A noter que sur les 10 dernières années écoulées, l'artificialisation sur la période 2010-2015 a été de 309,4 ha contre 112,4 ha sur la période 2015-2020. Soit une réduction de la consommation de l'ordre de 64 % (58 % à l'échelle des Rives du Rhône) ou une division de l'artificialisation par plus de 2. Le territoire apparaît donc sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés dans la loi Climat et Résilience à horizon 2030

¹ Loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

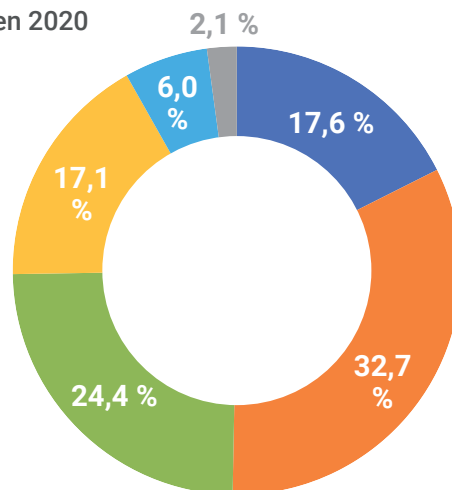
POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS À VOCATION PRINCIPALE D'HABITAT

(UNIQUEMENT HABITAT OU TISSU URBAIN DE CENTRE-VILLE MIXTE À DOMINANTE HABITAT)

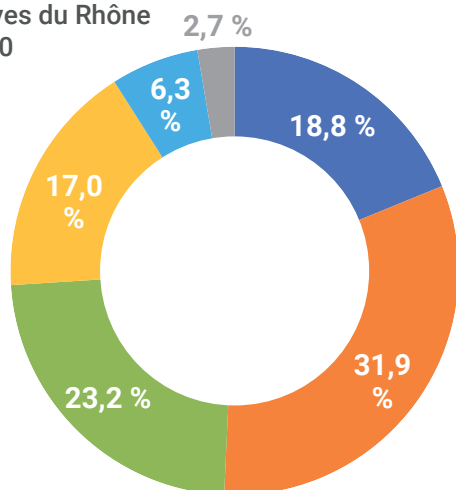
Part des surfaces
artificialisées
à vocation d'habitat
en 2020



Poids de chaque
EPCI dans la population
totale des Rives
du Rhône en 2020



Poids de chaque
EPCI dans le nombre
total de logements
des Rives du Rhône
en 2020



ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Évolution de la population sur la période	Évolution moyenne par an de la population	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour accueillir 100 nouveaux habitants
1990-2000	2 228	222,8	9,1	4,1
2000-2009	6 058	673,1	33,3	4,9
2009-2015	2 867	477,8	26,4	5,5
2015-2020	1 469	293,9	9,6	3,3

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

	Évolution du nombre de logements sur la période	Évolution moyenne par an du nombre de logements	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'habitat	Ha consommés pour de l'habitat en moyenne par an pour 100 nouveaux logements	Nombre de logements supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'habitat
1990-2000	1 388	138,8	9,1	6,6	15,2
2000-2009	3 455	383,9	33,3	8,7	11,5
2009-2015	2 022	337,0	26,4	7,8	12,8
2015-2020	1 259	251,8	9,6	3,8	26,3

- L'habitat est la principale source de l'artificialisation sur Porte de DrômArdèche en représentant d'un à deux tiers environs de celle-ci en fonction des périodes, dans des proportions toutefois plus faibles que celles observées à l'échelle des Rives du Rhône.
- Les espaces à vocation d'habitat représentent 5,9 % de la surface de Porte de DrômArdèche en 2020 (2 482,1 ha) contre 4,5 % en 1990 (1 885,3 ha), soit une augmentation de 596,9 ha en 30 ans.
- L'artificialisation à vocation d'habitat est en forte baisse sur la période 2015-2020 (9,6 ha/an) par rapport aux tendances précédemment observées, notamment par rapport aux périodes 2009-2015 (26,4 ha/an) et surtout 2000-2009 (33,3 ha/an). L'artificialisation à vocation d'habitat sur la période 2015-2020 représente ainsi une baisse de 71 % de la consommation annuelle moyenne par rapport à 2000-2009 et 64 % par rapport à 2009-2015 dans des proportions plus élevées que de ce qui est observé à l'échelle des Rives du Rhône.
- **On observe de plus une meilleure « efficacité » de la consommation d'espace à vocation d'habitat. En effet, chaque hectare consommé a participé à l'accueil d'un plus grand nombre d'habitants et de logements. Ainsi, entre 2015 et 2020, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 3,3 ha ont été artificialisés pour de l'habitat contre 4,9 à 5,5 en moyenne sur les périodes 2000-2009 et 2009-2015. De même, entre 2015 et 2020, 26,3 logements ont été produits en moyenne par an par hectare artificialisé contre seulement 12,8 entre 2009 et 2015 et 11,5 entre 2000 et 2009. « L'efficacité » de l'artificialisation par rapport à la croissance du nombre de logements et d'habitants est donc légèrement supérieure sur Porte de DrômArdèche qu'en moyenne sur les Rives du Rhône.**

Rappel

Les surfaces à vocation d'habitat représentaient 5,5 % en 1990 et 7,4 % en 2020 de la surface totale des Rives du Rhône.

Rappel

Sur les Rives du Rhône, pour accueillir 100 nouveaux habitants, 4,2 ha ont été artificialisés sur 2015-2020 contre 6 à 6,2 ha en moyenne sur 2000-2009 et 2009-2015. 25,4 logements supplémentaires par an par hectare artificialisé contre 14,7 entre 2009 et 2015 et 11 entre 2000 et 2009.

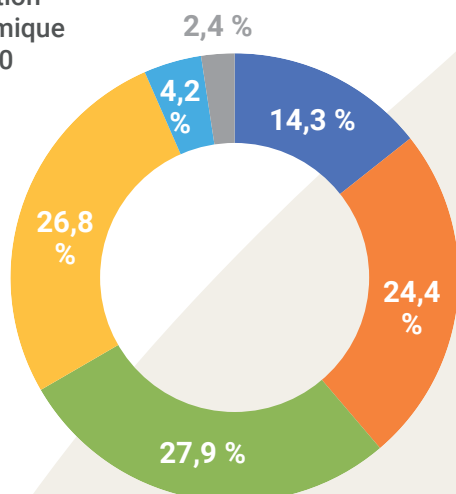


COMPARAISON LOGEMENTS PRODUITS ET CONSOMMATION D'ESPACE

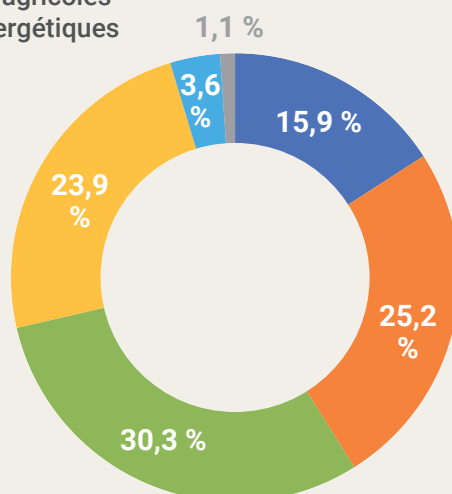
Attention, le fait qu'entre 2015 et 2020, on comptabilise 26,3 logements supplémentaires par hectare artificialisé ne signifie pas que la densité sur les extensions de l'urbanisation soit de l'ordre de 26,3 logements / ha. En effet, une partie plus ou moins importante des logements nouveaux produits sur cette période l'ont été par densification dans le tissu urbain existant. Ainsi ces logements n'ont pas entraîné une consommation d'espace à vocation d'habitat, les terrains concernés ayant déjà une vocation artificialisée habitat dans la BD OccSol. De même, l'évolution du nombre de logements nouveaux entre 2 dates résulte d'une soustraction des logements démolis avec les logements créés. Ainsi, par exemple, si sur la période sur une commune, 150 logements sont construits et 20 sont démolis, le bilan du nombre de logements supplémentaires sur la période sera de 130.

POUR LES ESPACES ARTIFICIALISÉS À VOCATION ÉCONOMIQUE (INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE, TERTIAIRE, INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES, EXPLOITATIONS AGRICOLES, INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES, DE TRAITEMENT ET D'ALIMENTATION URBAINE)

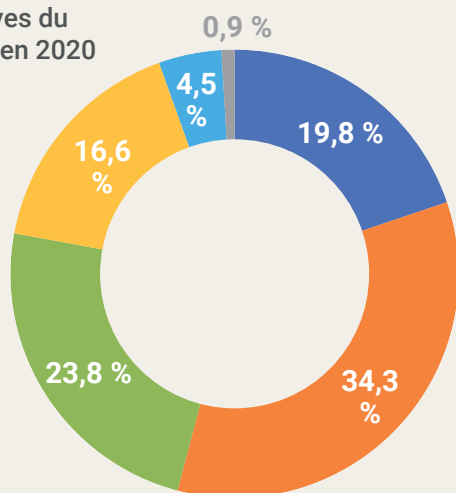
Part des surfaces
artificialisées
à vocation
économique
en 2020



Part des surfaces artificialisées
à vocation économique en 2020
hors exploitations agricoles
et installations énergétiques
et traitement



Poids de chaque
EPCI dans le nombre
total d'emplois
des Rives du
Rhône en 2020



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS

	Évolution du nombre d'emplois sur la période	Évolution moyenne par an du nombre d'emplois	Évolution moyenne par an des espaces artificialisés à vocation d'économie	Ha consommés en moyenne par an pour 100 nouveaux emplois	Nombre d'emplois supplémentaires en moyenne par an par ha consommé pour de l'économie
2000-2009	1 828	203,1	14,2	7,0	14,3
2009-2015	40	6,7	16,7	250,4	0,4
2015-2020	131	26,2	13,6	51,8	1,9



COMPARAISON EMPLOIS CRÉÉS ET CONSOMMATION D'ESPACE

Attention, la comparaison entre les 3 périodes analysée ici est à prendre avec précaution.

En effet, la consommation importante de foncier pour le peu de création d'emplois sur la période 2009-2015 n'est pas due à un échec du territoire dans la lutte contre l'artificialisation mais le résultat de la crise économique mondiale de 2008 qui a détruit de nombreux emplois. Ainsi, le nombre d'emplois dans certaines entreprises présentes sur le territoire a diminué et a dû être compensé par l'installation de nouvelles entreprises, ce qui a souvent nécessité la consommation de foncier.

A noter que les analyses dans les prochaines années risquent sur ce point d'être elles aussi compliquées du fait de l'enchaînement de crises plus ou moins longues (crise économique, Covid) et de politiques au niveau national – parfois contradictoires dans leurs effets sur la consommation d'espace – (objectif de réindustrialisation de la France suite au Covid, objectifs de production de logements neufs, mise en œuvre du ZAN, développement des énergies renouvelables qui s'ils peuvent consommer du terrain à un endroit ne créent pas forcément d'emplois sur site). Cela ne permettra ainsi pas forcément de faire un lien entre la limitation de la consommation d'espace et l'impact des politiques menées par les collectivités locales, les crises et politiques nationales pouvant jouer un rôle très important quelles que soient les futures tendances, bonnes comme mauvaises, en termes d'artificialisation à vocation économique des espaces.

- Les espaces artificialisés à vocation économique représentent environ 31 % des surfaces artificialisées du territoire sur l'ensemble des périodes, soit bien plus qu'à l'échelle des Rives du Rhône (18 %).
- L'artificialisation à vocation économique représente la deuxième source d'artificialisation sur le territoire, et même la première sur la période 2015-2020 contrairement à ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône. Malgré une légère diminution du rythme d'artificialisation à vocation économique sur la période 2015-2020 (13,6 ha/an en moyenne) par rapport à 2000-2009 (14,2 ha/an) et 2009-2015 (16,7 ha/an), la part que représente l'artificialisation à vocation économique par rapport à l'artificialisation globale a fortement augmenté entre 2015 et 2020, où 60% de l'artificialisation était due à l'économie contre seulement 27 à 29 % entre 1990 et 2015. Cela résulte de la forte baisse de l'artificialisation à vocation d'habitat ces dernières années

Rappel

L'artificialisation à vocation économique était de 36 ha/an entre 2015 et 2020 contre 46 ha/an entre 2000 et 2009 et 52,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

- Depuis 2000, environ 1/3 de l'artificialisation due à l'économie à l'échelle des Rives du Rhône est réalisée sur Porte de DrômArdèche.
- L'artificialisation due à l'économie hors exploitations agricoles et installation énergétiques et de traitement est en augmentation entre 2015 et 2020 (10,1 ha/an) après avoir été de 8,9 ha/an entre 2009 et 2015. De plus, cette artificialisation participe à 45 % de l'artificialisation globale sur le territoire entre 2015 et 2020 contre 14 à 21 % seulement entre 2000 et 2015.
- Le nombre d'emplois créés par hectare consommés par l'artificialisation à vocation économique est très faible sur 2015-2020 (1,9 emplois par hectare artificialisé) par rapport à 2000-2009 (14,3 emplois par hectare artificialisé). A noter toutefois que ce ratio était très faible entre 2009 et 2015 (0,4), l'EPCI ayant gagné très peu d'emplois sur cette période en lien avec la crise

Rappel

L'artificialisation à vocation économique hors exploitations agricoles et installations énergétiques et de traitement était de 24,4 ha/an entre 2015 et 2020 contre 29,6 ha/an entre 2000 et 2009 et 29,3 ha/an entre 2009 et 2015 sur les Rives du Rhône.

LES GRANDES TENDANCES

POUR LES AUTRES ESPACES ARTIFICIALISÉS

(CODES 13X, 15X, 16X ET 17X) POUR RAPPEL : RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORTS, BÂTIMENTS PUBLICS, ZONES DE LOISIRS, PARCS, CARRIÈRES, DÉCHARGES, CHANTIERS.

	1990-2000	2000-2009	2009-2015	2015-2020
Evolution des autres espaces artificialisés	8,8 ha/an	4,9 ha/an	7,5 ha/an	2,5 ha/an

- Les autres espaces artificialisés ont eu une progression en dents de scie de 1990 à 2020. Cette progression a fortement ralenti sur la période 2015-2020 (2,5 ha/an en moyenne artificialisés) par rapport aux périodes précédentes comme cela est constaté pour l'ensemble des espaces artificialisés.
- La part des autres espaces artificialisés dans l'ensemble des espaces artificialisés du territoire est en diminution d'année en année. Ainsi, ces espaces représentaient 27 % des espaces artificialisés du territoire en 1990 contre 24,4 % en 2020.

CHAPITRE 3



ÉVOLUTION DES ESPACES AGRICOLES

Code nomenclature BD OccSol	Correspondance dans l'analyse
2xx	Espaces agricoles
221	Vergers et petits fruits (traditionnel et intensif)
222	Vigne
223	Culture sous serre, maraîchage, horticulture

À noter que des zooms ont été réalisés sur 3 cultures spécifiques pour plusieurs raisons :

- Pour les vergers et la vigne du fait de leur statut de cultures emblématiques des Rives du Rhône.
- Le maraîchage, du fait de son rôle prépondérant dans le développement des circuits courts et de la volonté des habitants de consommer de plus en plus des produits locaux et de saison.

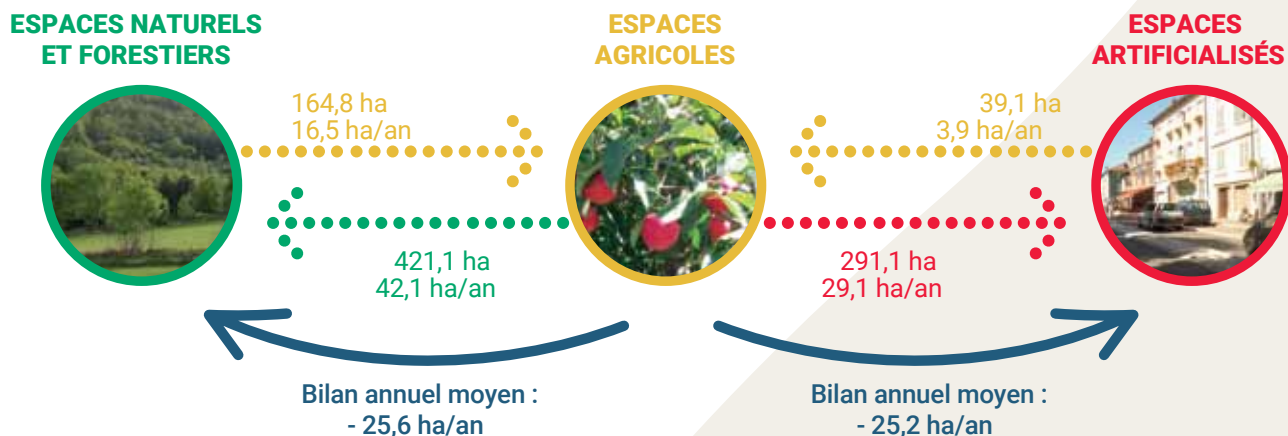
SURFACES EN HA

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
1990	25 791,6	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000	25 283,3	2 245,39	373,49	142,63
2009	24 884,87	1 991,88	438,3	295,14
2015	24 585,26	1 938,91	481,71	227,51
2020	24 553,72	1 850,39	541,13	318,97

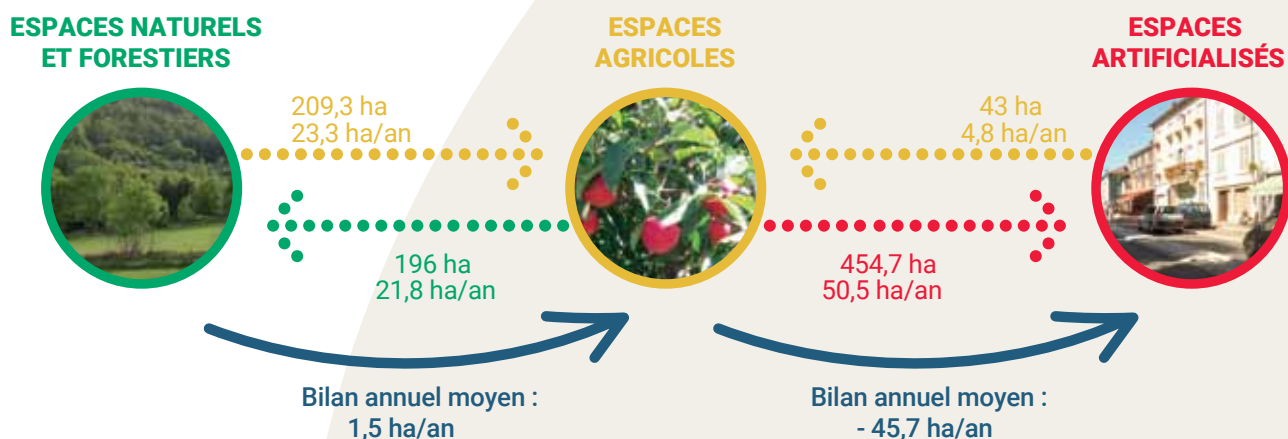
ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Agricole (2xx)	Vergers et petits fruits (221)	Vigne (222)	Maraîchage, serre (223)
1990-2000	-50,8	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000-2009	-44,3	-28,2	7,2	16,9
2009-2015	-49,9	-8,8	7,2	-11,3
2015-2020	-6,3	-17,7	11,9	18,3
1990-2020	-41,3	Non disponible	Non disponible	Non disponible
2000-2020	-36,5	-19,8	8,4	8,8
2009-2020	-30,1	-12,9	9,3	2,2

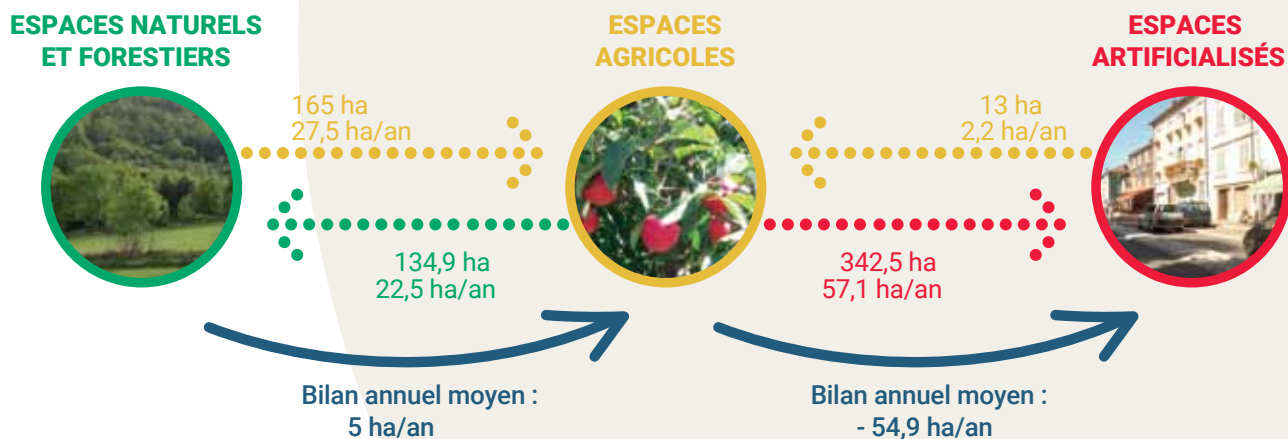
ENTRE 1990 ET 2000



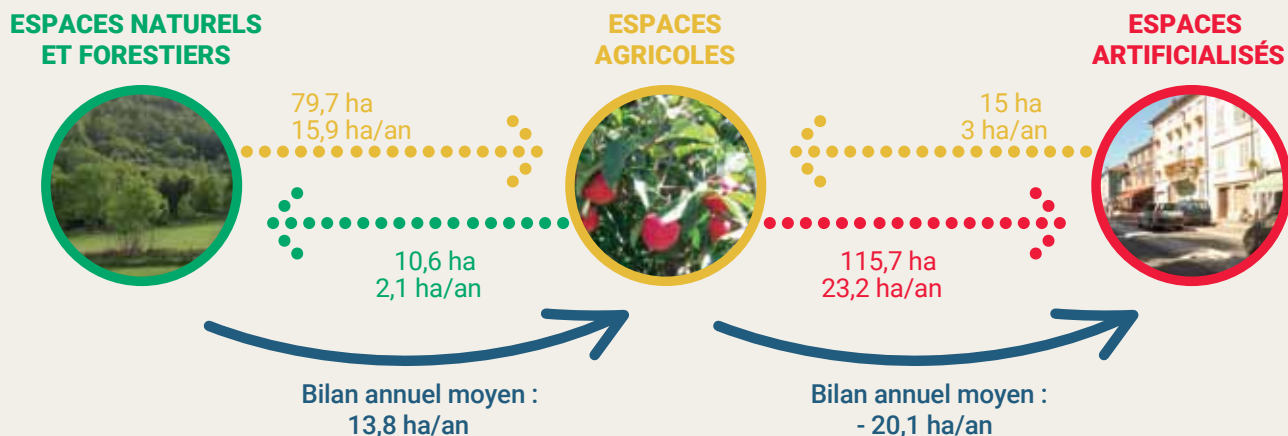
ENTRE 2000 ET 2009



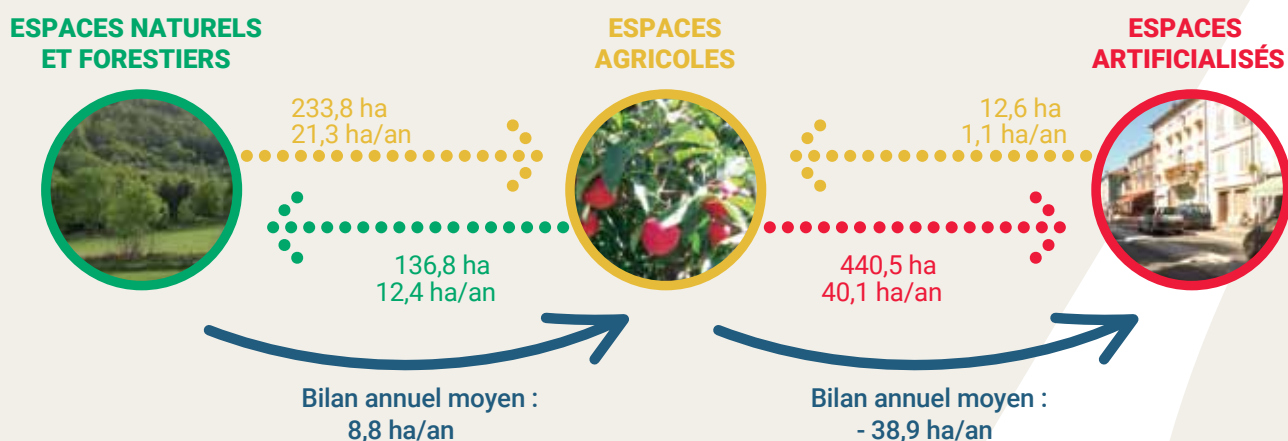
ENTRE 2009 ET 2015



ENTRE 2015 ET 2020



ENTRE 2009 ET 2020



LES GRANDES TENDANCES

POUR L'ENSEMBLE DES ESPACES AGRICOLES

- Alors qu'entre 1990 et 2000, environ 60 % des espaces agricoles étaient perdus au profit des espaces naturels et forestiers (abandon de terres agricoles et enrichissement), la tendance s'est inversée depuis et la perte d'espaces agricoles est due principalement à l'artificialisation.
- Alors qu'entre 1990 et 2000, le bilan gain / perte entre les espaces agricoles et les espaces naturels et forestiers se faisait au profit de ces derniers, la tendance s'est inversée depuis 2000 et a tendance à s'amplifier de période en période, dans les mêmes tendances qu'à l'échelle des Rives du Rhône.

- Entre 2015 et 2020, le fort ralentissement de l'enfrichement des espaces agricoles (transition vers des espaces naturels ou forestiers) et la baisse importante du rythme d'artificialisation permettent de s'approcher d'une stabilisation des surfaces agricoles sur Porte de DrômArdèche (perte de 6,3 ha d'espaces agricoles par an en moyenne sur cette période contre 49,9 ha/an entre 2009 et 2015 et 43,3 ha/an entre 2000 et 2009).
- Entre 2015 et 2020, les surfaces agricoles ont progressé sur 2 secteurs sur 6 : la Galaure (+3,3 ha/an) et la côtière rhodanienne (+2,2 ha/an).

Rappel

Entre 2015 et 2020 à l'échelle des Rives du Rhône, 22 ha/an d'espaces agricoles disparaissent contre 175 ha/an entre 2009 et 2015 et près de 300 ha/an avant 2009.

POUR LES VERGERS ET PETITS FRUITS

- La disparition des vergers s'est poursuivie sur la période 2015-2020 à un rythme légèrement plus important que sur la période 2009-2015 comme ce que l'on observe à l'échelle des Rives du Rhône.
- Les vergers sont très présents sur Porte de DrômArdèche. En effet, 1/3 des vergers du territoire des Rives du Rhône en 2020 se trouvent sur l'EPCI.

POUR LA VIGNE

- Une croissance rapide de la vigne sur le territoire depuis 2000, taux de croissance qui a augmenté entre 2015 et 2020 par rapport à 2000-2015. Entre 2000 et 2020, les surfaces de vigne ont augmenté d'environ 45 %.
- Entre 2015 et 2020, la vigne a essentiellement été plantée sur les communes de la rive droite en bordure du Rhône.
- A noter que la vigne tend à se développer au-delà des secteurs en AOP viticole mais dans des proportions plus faibles qu'à l'échelle des Rives du Rhône. Entre 2015 et 2020, 3/4 des nouvelles vignes ont ainsi été plantées dans des parcelles classées en AOP viticole sur Porte de DrômArdèche contre 2/3 à l'échelle des Rives du Rhône.
- En 2020, 1/5ème des vignes plantées sur les Rives du Rhône le sont sur Porte de DrômArdèche.
- Ce fort développement de la vigne nécessitera d'être vigilant quant à son impact sur la biodiversité, les espaces naturels, mais aussi le maintien d'une agriculture diversifiée (le prix du terrain de vignes est plus élevé que celui pour d'autres cultures ce qui peut amener une forte concurrence au détriment du maintien d'autres types de cultures).

POUR LES CULTURES SOUS SERRE, LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

- Après un recul sur la période 2009-2015, ce type de cultures est reparti à la hausse sur le territoire.
- 28 % des surfaces utilisées pour ce type de culture à l'échelle des Rives du Rhône le sont sur Porte de DrômArdèche et l'EPCI participe entre 2015 et 2020 à 41 % de la croissance de ce type de culture.

CHAPITRE

4



ÉVOLUTION DES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

**Code nomenclature
BD OccSol**
Correspondance dans l'analyse
3xx
Espaces forestiers
4xx
Espaces naturels (dont surfaces en eau)

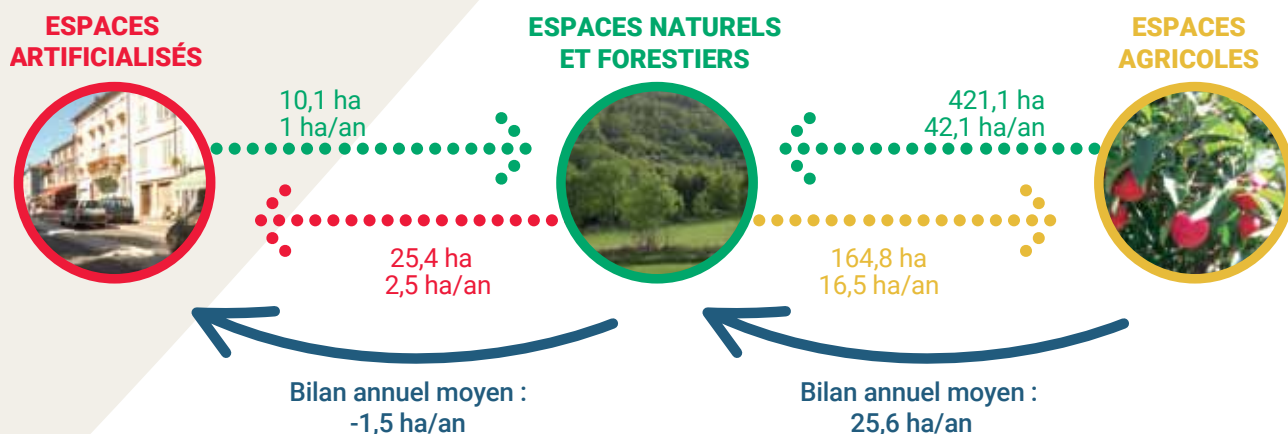
SURFACES EN HA

	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990	11 447,9	1 220,31	12 668,21
2000	11 727,8	1 181,33	12 909,13
2009	11 630,11	1 234,52	12 864,63
2015	11 609,43	1 183,54	12 792,97
2020	11 526,98	1 185,17	12 712,15

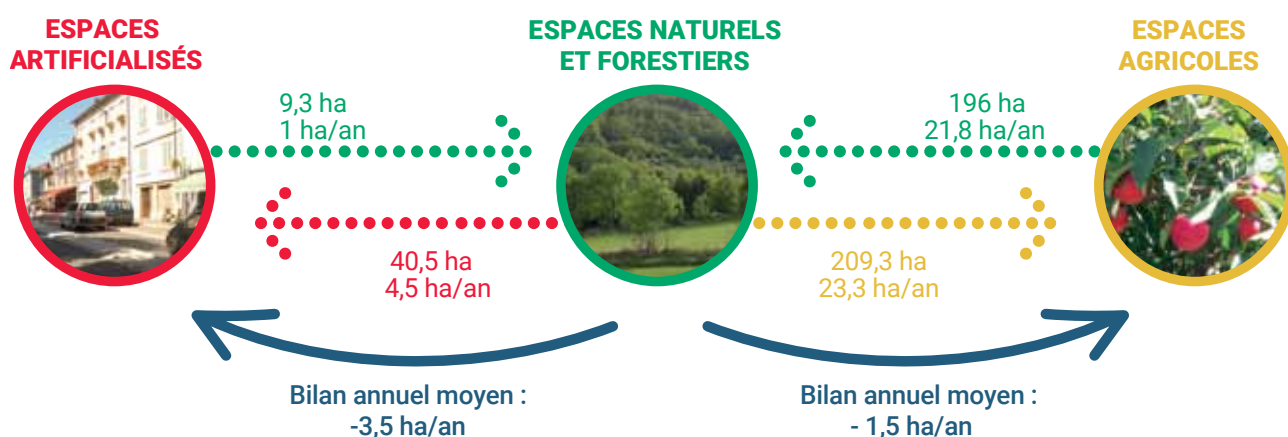
ÉVOLUTION MOYENNE EN HA PAR AN

	Forêt (3xx)	Naturel (4xx)	Forestier et naturel (3xx, 4xx)
1990-2000	28,0	-3,9	24,1
2000-2009	-10,9	5,9	-4,9
2009-2015	-3,4	-8,5	-11,9
2015-2020	-16,5	0,3	-16,2
1990-2020	2,6	-1,2	1,5
2009-2020	-9,4	-4,5	-13,9

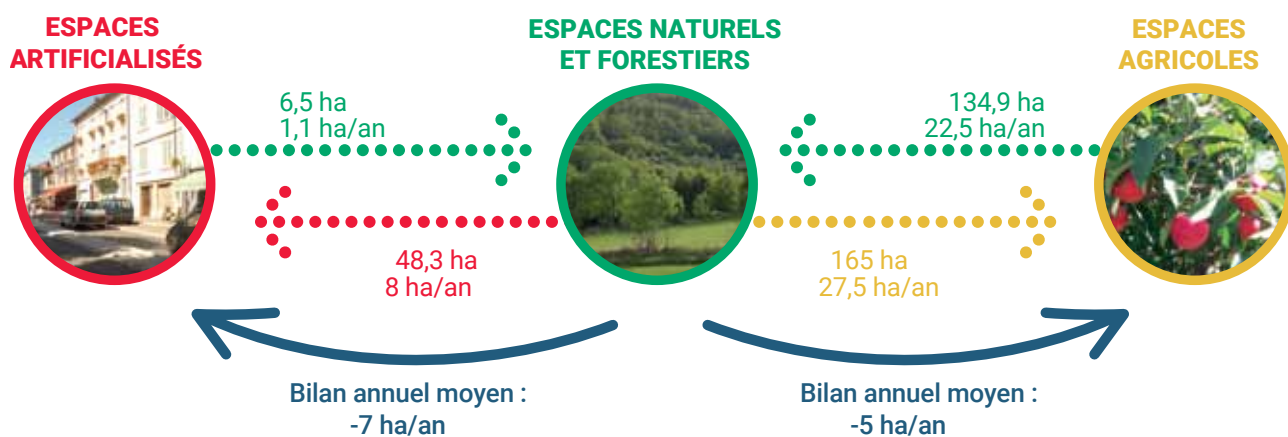
ENTRE 1990 ET 2000



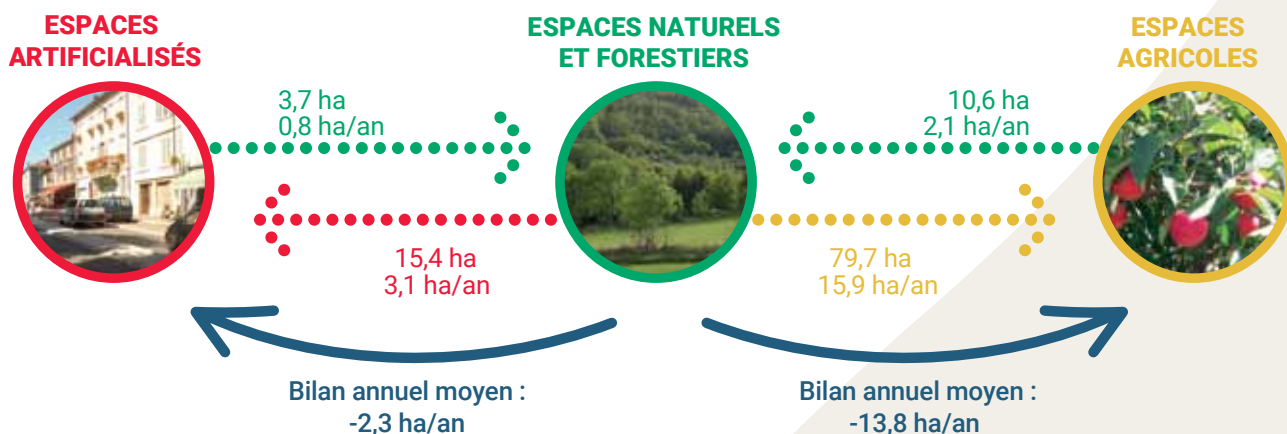
ENTRE 2000 ET 2009



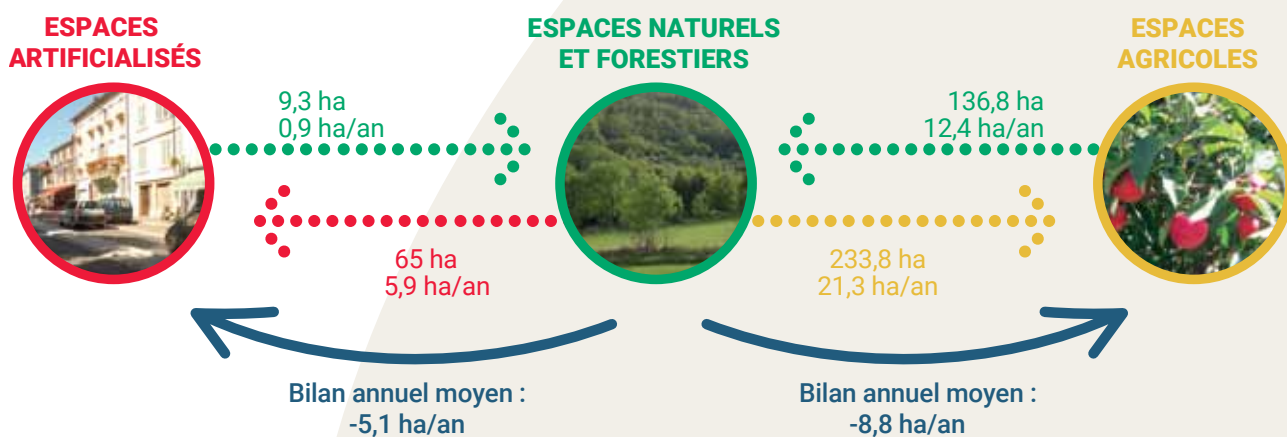
ENTRE 2009 ET 2015



ENTRE 2015 ET 2020



ENTRE 2009 ET 2020



LES GRANDES TENDANCES

POUR LES ESPACES NATURELS ET FORESTIERS

- Après avoir progressé entre 1990 et 2000, la forêt et les espaces naturels sont en régression depuis 2000 sur Porte de DrômArdèche. La tendance est à la hausse constante de période en période avec - 16,2 ha/an d'espaces naturels et forestiers qui disparaissent sur la période 2015-2020.
- A noter que cette tendance s'observe sur l'ensemble des secteurs définis au Scot.
- Avant 2000, la progression de la forêt et des espaces naturels se faisait essentiellement au détriment des espaces agricoles. Depuis 2015, leur régression se fait au contraire au profit des espaces agricoles. Entre 2000 et 2015, contrairement à ce que l'on peut observer à l'échelle des Rives du Rhône, la perte d'espaces naturels et forestiers se fait majoritairement au détriment de l'urbanisation.

ANNEXE

NOMENCLATURE UTILISÉE DANS LA BD OCCSOL

Code 1	NIVEAU 1 (GRANDS ESPACES)	Code 2	NIVEAU 2 (PRINCIPAUX ENSEMBLES) 17 CLASSES	Code 3	NIVEAU 3 (UNITÉS SPÉCIFIQUES) 52 CLASSES
1	ESPACE URBAIN	1,1	Zones urbaines denses ou centrales à vocation mixte	1.1.1	Tissu urbain dense de centre-ville
		1,2	Zones d'habitat dominant	1.1.2	Tissu urbain contigu, centre-bourg
				1.2.1	Tissu pavillonnaire groupé
				1.2.2	Tissu urbain discontinu
				1.2.3	Habitat isolé
				1.2.4	Cités ouvrières
				1.2.5	Grands ensembles collectifs
		1,3	Réseaux et équipements de transport	1.3.1	Réseaux de communication routière
				1.3.2	Réseaux de communication ferroviaire
				1.3.3	Aérodrome
				1.3.4	Aires de stationnement
		1,4	Grandes emprises : Emprises d'activités industrielle, artisanale et commerciale	1.4.1	Emprises à dominante industrielles
				1.4.2	Espaces à vocation artisanale et zones d'activités
				1.4.3	Espaces à vocation commerciales
				1.4.4	Espaces à vocation d'activités tertiaire dominante
				1.4.5	Infrastructures portuaires et fluviales
				1.4.6	Exploitations agricoles
				1.4.7	Installations énergétiques, de traitement et d'alimentation urbaines
		1,5	Bâti public	1.5.1	Emprises scolaires
				1.5.2	Emprises hospitalières
				1.5.3	Autres emprises publiques
		1,6	Zones de loisirs, parcs urbains et équipements sportifs	1.6.1	Espaces verts urbains et péri-urbains
				1.6.2	Équipements sportifs et de loisirs
				1.6.3	Campings / caravanning / Aire d'accueil des gens du voyage
				1.6.4	Cimetières
		1,7	Carrières / Décharges / Chantiers	1.7.1	Extraction de matériaux
				1.7.2	Décharges
				1.7.3	Chantiers
		1,8	Espace urbain de transition	1.8.1	Autres espaces urbains artificialisés
2	ESPACE AGRICOLE	2,1	Cultures annuelles	2.1.1	Terres labourées
		2,2	Cultures permanentes	2.1.2	Terres labourées irriguées
				2.2.1	Verger et petits fruits (traditionnel et intensif)
				2.2.2	Vigne
				2.2.3	Culture sous serres et maraîchage, horticulture
				2.2.4	Pépinière
				2.2.5	Surface en herbe à caractère agricole
		2,3	Mosaïques agricoles et friches	2.3.1	Mosaïque agricole
				2.3.2	Espaces ruraux non exploités
3	ESPACE FORESTIER	3,1	Boisements naturels	3.1.1	Forêts à feuillus dominants
				3.1.2	Forêt à conifères dominants
				3.1.3	Forêt mixte
				3.1.4	Espace forestier en mutation, coupe forestière
				3.1.5	Boisements humides
		3,2	Boisements artificiels	3.2.1	Haies, boisements linéaires (hors ripisylves) comprenant au minimum deux houppiers
				3.2.2	Peupleraies
				3.2.3	Résineux alignés
4	ESPACE NATUREL NON BOISE	4,1	Végétation arbustive ou herbacée	4.1.1	Landes, faciès d'embroussaillage, végétation herbacée xérophile
		4,2	Espaces libres	4.2.1	Sols nus, roches nues
		4,3	Zones palustres	4.3.1	Zones palustres
		4,4	Surfaces en eau	4.4.1	Plan d'eau
				4.4.2	Cours d'eau

COMPOSITION DE LA CLASSE

Quartiers de centre-ville ancien, espace urbain dense (habitats, bureaux, commerces)
Tissu urbain continu / quartiers d'habitations, faubourgs urbains / centre de bourgs et villages / habitat linéaire
Lotissement, ZAC habitat, habitat pavillonnaire groupé
Pavillonnaire non lotis, habitat rural lâche
Habitat isolé / mitage
Ensembles d'habitat ouvrier
Ensemble d'habitat collectif discontinu et dépendances (parking, espaces verts associés)
Infrastructures routières surfaciques
Infrastructures ferroviaires surfaciques, gares et quais
Emprise complète de l'aérodrome (pistes, hangars, parking...)
Parking, Gares routières
Zones d'activités industrielles et espaces associés
Grandes emprises d'activités mixtes (y compris dans le tissu urbain)
Centres commerciaux / Hypermarchés/ Stations services
Immeubles de bureau, parcs tertiaires
Ports, haltes fluviales (quais, bassins, barrages...)
Hangars agricoles, corps de ferme, chenils d'animaux
Centrales hydrauliques, centrales nucléaires, champs d'éoliennes, centrales thermiques, chaufferies urbaines, centre de traitement des OM
Enseignement primaire, secondaire, supérieur, autre
Hôpitaux, cliniques
Mairies, marchés couverts, lieux de culte, grands équipements culturels (médiathèque, cinémas), services techniques, cités administratives, casernes, commissariats, casernes, prison
Jardins familiaux, parcs urbains
Parcs de loisirs, centres équestres, stades, équipements sportifs (piscine...), golf, terrains couverts, baignades, stades, installations sportives couvertes,
Carrières, gravières, sablières
Décharges publiques, centres de tri
Autres cas non traités (Friches urbaines, terrains vagues), ruines, vestiges
Cultures annuelles
Cultures annuelles irriguées
Vergers, pépinières
Vignobles
Maraîchage, horticulture
Pépinières d'arbres et de plantes d'ornement
Prairie temporaires / permanentes / bandes enherbées Formations herbacées humides, xérophiles, mésophiles Pelouses sèches - Pâturages / Prairies - Landes au sein de l'espace agricole
Petit parcellaire complexe
Éléments interstitiels des landes non arborées en zones agricoles, friches agricoles, carrières abandonnées, terrains de manoeuvre, vergers abandonnés, piste de motocross privée
Sylvofaciès, boisement en évolution, ourlets forestiers, fourrées, clairières, lisières, ripisylves
Végétation herbacée et clairsemée sur sol pauvre, petits ligneux (callune, genêt), pelouses calcicoles, steppes, végétation de pente, espaces de transition entre boisements et milieux ouverts.
Roselières, mégaphorbiaies, marais, tourbières
Etangs, lacs, mares, bassin de rétention, toutes étendues d'eau
Cours d'eau naturels et artificiels, canaux



SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE

Espace Saint-Germain, bâtiment L'Orion
30, Avenue Général Leclerc
38200 VIENNE

T. 04 74 48 64 71 / contact@scot-rivesdurhone.com

scot-rivesdurhone.com